

LE RECTORAT DE L'ACADEMIE DE BESANCON COMMUNIQUE

Les registres d'inscription pour la **session 2018** aux **examens professionnels pour l'avancement aux grades** ci-dessous désignés, seront **ouverts à partir du mardi 12 septembre 2017(12h) et jusqu'au 12 octobre 2017 (17h)** :

- **secrétaire administratif de classe supérieure** de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,
- **secrétaire administratif de classe exceptionnelle** de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

- **MODALITES D'INSCRIPTION : ATTENTION NOUVELLE APPLICATION « CYCLADES » pour ces examens professionnels.**

a

Les inscriptions se font uniquement par internet via l'application CYCLADES. ATTENTION : une adresse mail personnelle et un mot de passe sont indispensables pour pouvoir se connecter dans CYCLADES.

Les candidats doivent :

- 1 – Créer un compte utilisateur (cette opération est obligatoire pour pouvoir s'inscrire ultérieurement)
- 2 – Valider leur compte (suite à la demande de création de compte, ils vont recevoir un mail : ils auront 48 heures pour activer leur compte, sinon les informations seront perdues).
- 3 – S'inscrire (opération possible uniquement si le compte utilisateur est créé et validé), il est possible de faire plusieurs inscriptions avec un seul compte.

Plus aucun document « papier » (récapitulatif d'inscription, convocation, relevé de notes...) ne sera envoyé aux candidats par voie postale. Les candidats seront informés par mail (adresse mail utilisée lors de la création du compte) quand des informations nouvelles ou des documents seront à consulter ou à imprimer dans leur compte CYCLADES.

Le récapitulatif d'inscription et la liste des pièces justificatives à fournir seront édités par les candidats, via l'application CYCLADES. De même pour les convocations aux épreuves et les relevés de notes.

Les pièces justificatives ou autres dossiers devront être retournés, dûment remplis, par voie postale au service DEC 1 au Rectorat – 10 rue de la Convention – 25030 BESANCON CEDEX, aux dates indiquées.

- **DATES D'INSCRIPTION :**

L'inscription se fait par internet du **mardi 12 septembre 2017 à partir de 12 heures au jeudi 12 octobre 2017, 17 heures**, heure de Paris. En cas d'impossibilité de vous inscrire par internet, vous pourrez, sur demande écrite établie selon le modèle figurant en annexe des **arrêtés ministériels d'ouverture des examens professionnels en date du 10 juillet 2017 (examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et de classe exceptionnelle) publiés au J.O. du 1^{er} août 2017**, obtenir un dossier imprimé d'inscription. La demande devra être adressée obligatoirement par voie postale et en recommandé simple au Rectorat bureau DEC 1, 10 rue de la Convention – 25030 BESANCON CEDEX et suffisamment tôt pour tenir compte des délais de retour. Le dossier devra être renvoyé par voie postale et en recommandé simple au même service **au plus tard le jeudi 12 octobre 2017 avant minuit**, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier **RAEP** pour l'examen professionnel de secrétaire administratif de **classe exceptionnelle** devra être retourné par voie postale en recommandé simple en **4 exemplaires** au Rectorat – Bureau DEC 1 – 10 rue de la Convention – 25030 BESANCON CEDEX, au plus tard le **vendredi 17 novembre 2017** (cachet de la poste faisant foi).

Calendriers – informations, inscriptions et téléchargement du dossier RAEP à l'adresse suivante :
Recrutement des personnels administratifs : <http://education.gouv.fr/siac3>

La date des épreuves d'admissibilité des examens professionnels n'est pas fixée à ce jour.

Le nombre de postes offerts à ces recrutements fera l'objet d'une publication ultérieure au Bulletin Officiel de l'Education Nationale.